



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

restructuration

Question écrite n° 5832

Texte de la question

M. François Cornut-Gentille attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les intentions de l'Etat en terme de redéploiement des effectifs de police sur le territoire. En matière de sécurité, la disparité des situations au sein d'une même département exige que des implantations géographiques de ces personnels soient étudiées au plus près du local. Aussi, il lui demande de préciser le cadre géographique de la réflexion du ministère de l'intérieur et de lui indiquer le calendrier de ce redéploiement.

Texte de la réponse

La sécurité et la tranquillité de nos concitoyens constituent une priorité gouvernementale. A ce titre, il importe que la meilleure adéquation possible entre la géographie criminelle et la répartition territoriale des forces de sécurité soit recherchée. Le Premier ministre a confié à deux parlementaires une mission de réflexion sur le sujet. Au plan départemental il appartiendra au préfet et à Paris au préfet de police de susciter auprès des collectivités locales la mise en oeuvre de contrats locaux de sécurité élaborés conjointement avec les procureurs de la République et les maires. Dans ce cadre, les implantations géographiques des adjoints de sécurité au sein du département seront étudiées en fonction de la situation de la délinquance et du sentiment d'insécurité dans le cadre d'une stratégie locale concertée de la sécurité de proximité.

Données clés

Auteur : [M. François Cornut-Gentille](#)

Circonscription : Haute-Marne (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5832

Rubrique : Police

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 novembre 1997, page 3912

Réponse publiée le : 5 janvier 1998, page 92